

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER



PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES
DANS LE CADRE DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTE D'INFORMATION

DEMANDE DE PROPOSITIONS (D.P.) N°RSP 164/2020 RELATIVE A LA MISSION DE CONTRÔLE ET
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE KANAWOLO –
KORHOGO

Date de publication : 10 décembre 2020

Pays : République de Côte d'Ivoire

Agence d'exécution : Agence de gestion des Routes (AGEROUTE)

Nom du Projet: Travaux de renforcement et d'aménagement de la route Kanawolo – Korhogo

Numéro de Prêt : 2018060/PR CI 2019 17 00 du 17 juillet 2019

Nom de la Demande de Propositions (DDP) : Contrôle et la surveillance des travaux de renforcement et d'aménagement de
la route Kanawolo – Korhogo

Méthode de sélection : Sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC)

Date de publication de la DDP : 10 décembre 2020

Date d'ouverture des propositions techniques : 27 janvier 2021

Date d'avis de non objection de la Banque sur le rapport d'analyse technique : 03 septembre 2021

Résultat de l'analyse des offres techniques

Rang	Consultants	Note technique	Qualifié pour l'ouverture des offres financières
1 ^{er}	GROUPEMENT LE CONSULTANT INGENIERIE/GIC	97,38	Oui
2 ^{ème}	BNETD	96,07	Oui
3 ^{ème}	GROUPEMENT AGEIM/TAEP/IETF	95,13	Oui
4 ^{ème}	GROUPEMENT COMETE INTERNATIONAL/CAEM INGENIERIE/RINA CONSULTING SPA/COMETE ENGINEERING INTERNATIONAL	91,61	Oui
5 ^{ème}	LOUIS BERGER	90,40	Oui
6 ^{ème}	DAR	89,56	Oui

NB : Le score technique minimum requis pour être qualifié est de 75 points.

Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les détails de la note obtenue doit en faire la demande auprès de l'AGENCE DE
GESTION DES ROUTES /Direction des Marchés et Contrats sis au Plateau Avenue Terrassons de Fougères, Adresse : 08
BP 2604 ABIDJAN, Numéro de téléphone : 25 25 10 00/20 25 14 82, Numéro de télécopie : 20 25 10 23/20 32 28 95,
Email : ageroute@ageroute.ci Copie à vaedoukou@ageroute.ci

En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la
suite de l'attribution du marché.